

COMITÉ TERRITORIAL DOUBS MOYEN

30 MAI 2017 – AVANNE-AVENEY



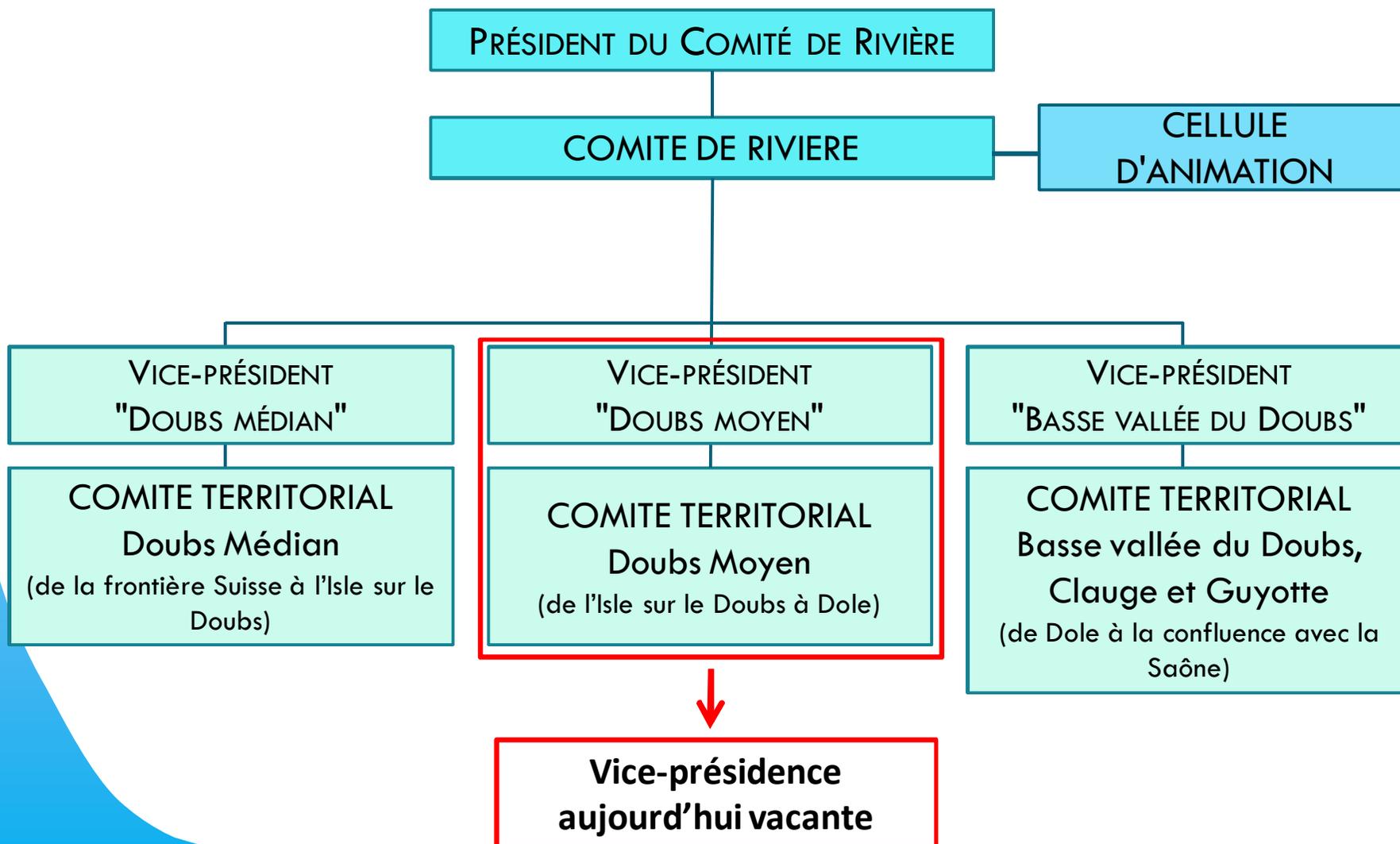


INTRODUCTION DE LA RÉUNION

**M. STÉPHANE WOYNAROSKI, PRÉSIDENT DU
COMITÉ DE RIVIÈRE**

Contrat de rivière Vallée du Doubs

Instances de gouvernance





Le bilan à mi-parcours du Contrat

Principe général

✓ Objectifs :

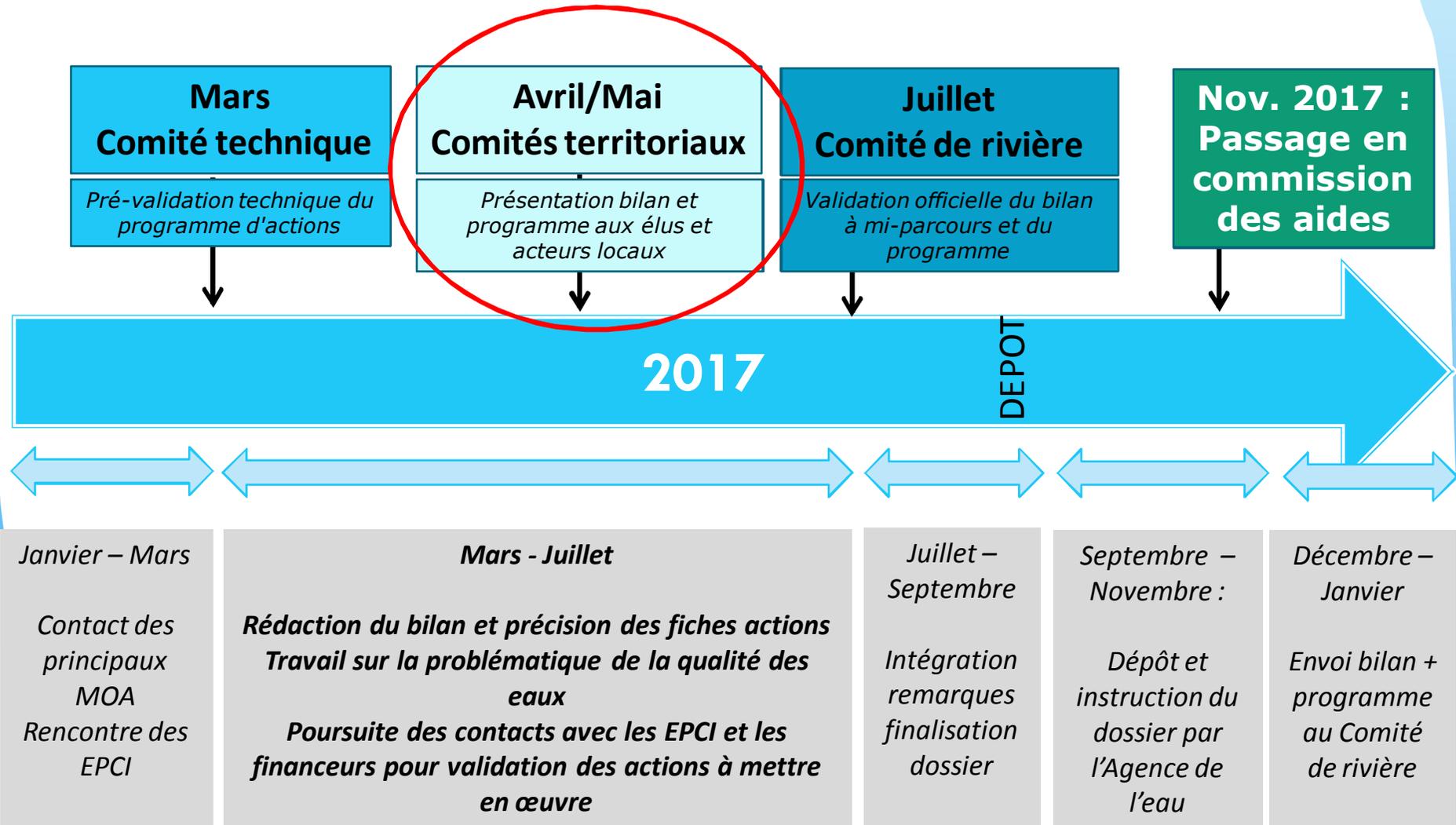
- Faire le point sur la gouvernance, le pilotage et l'animation
- Apprécier l'évolution de l'état des cours d'eau et des pressions
- Evaluer techniquement et financièrement l'avancement du Contrat et les éventuels points de blocage
- Réactualiser le Contrat et affiner le programme d'actions : ajout des opérations émergentes et retrait des actions bloquées ou non faisables dans les délais impartis

✓ Contenu à produire :

- Le rapport du bilan à mi-parcours
- Les fiches actions de la seconde partie du contrat (2018-2020)

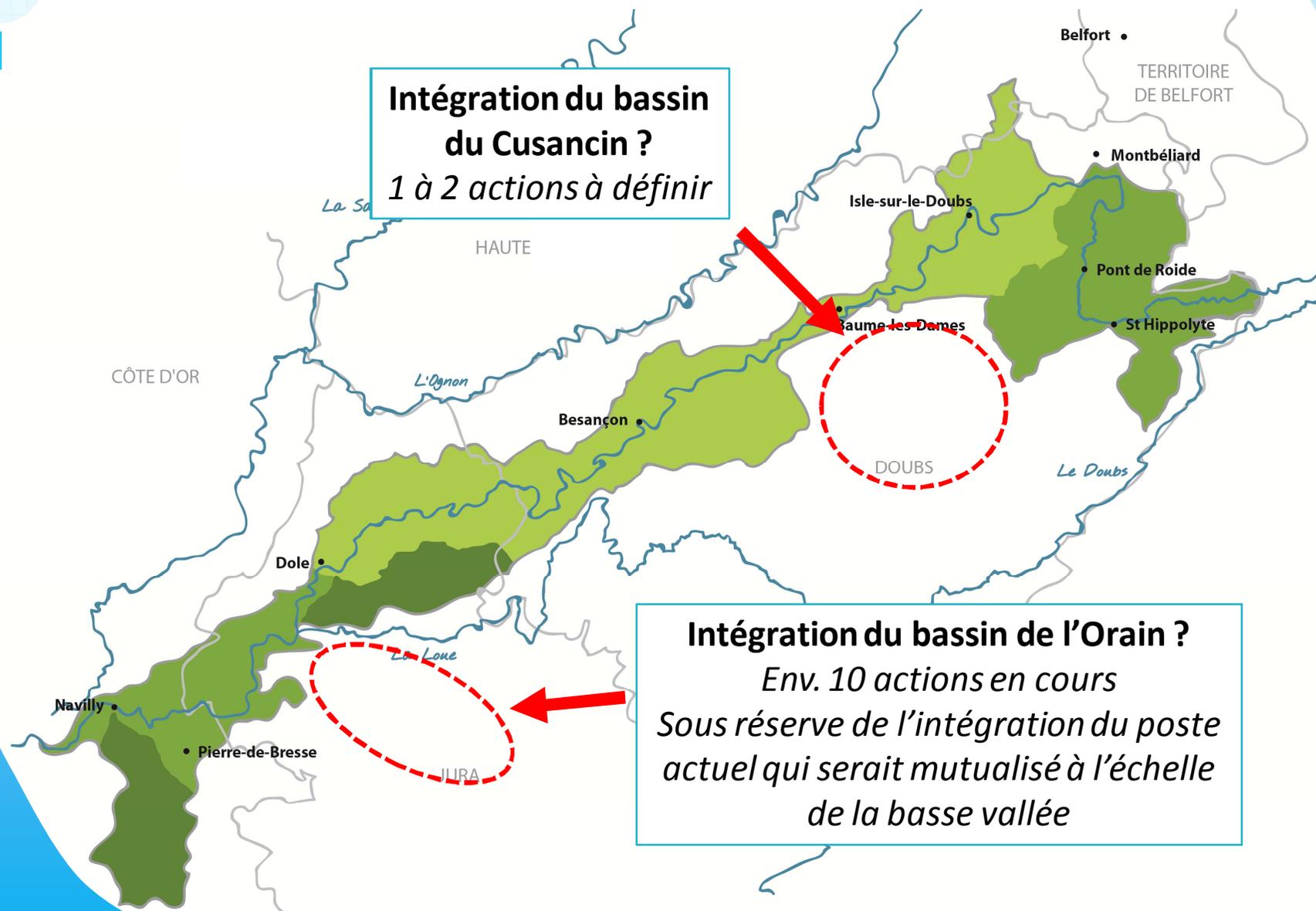
Le bilan à mi-parcours du Contrat

Calendrier



Le bilan à mi-parcours du Contrat

Un territoire élargi



**Intégration du bassin
du Cusancin ?**
1 à 2 actions à définir

Intégration du bassin de l'Orain ?
Env. 10 actions en cours
*Sous réserve de l'intégration du poste
actuel qui serait mutualisé à l'échelle
de la basse vallée*

Le bilan à mi-parcours du Contrat

Contrat de rivière et GEMAPI

Le Contrat de rivière Vallée du Doubs

Engagement mutuel de maîtres
d'ouvrages et de financeurs

Un programme d'actions basé sur
le volontariat

Des instances de gouvernance et
de concertation à l'échelle de la
vallée

Une certaine souplesse dans les
modalités de mise en œuvre

**Pour la mise en œuvre
des actions**

La GEMAPI

*(Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations)*

Nouvelle compétence définie par
la Loi

Attribuée aux communes avec un
exercice de plein droit par les
EPCI à fiscalité propre

A compter du 01/01/2018

Une incitation à l'organisation de
la maîtrise d'ouvrage locale et à
la mutualisation des
compétences

- Depuis début 2017, plusieurs rencontres avec les EPCI de la vallée du Doubs pour présenter la compétence GEMAPI et affiner la programmation du contrat de rivière sur la période 2018 - 2020

Ordre du jour

- 1. Bilan global de la 1^{ère} phase (2014-2017) de mise en œuvre du Contrat de rivière**
- 2. Focus sur quelques opérations « phare » en cours sur la moyenne vallée du Doubs**
- 3. Programme d'actions 2018 - 2020 pour la moyenne vallée du Doubs : validation de la stratégie et recueil des demandes locales**

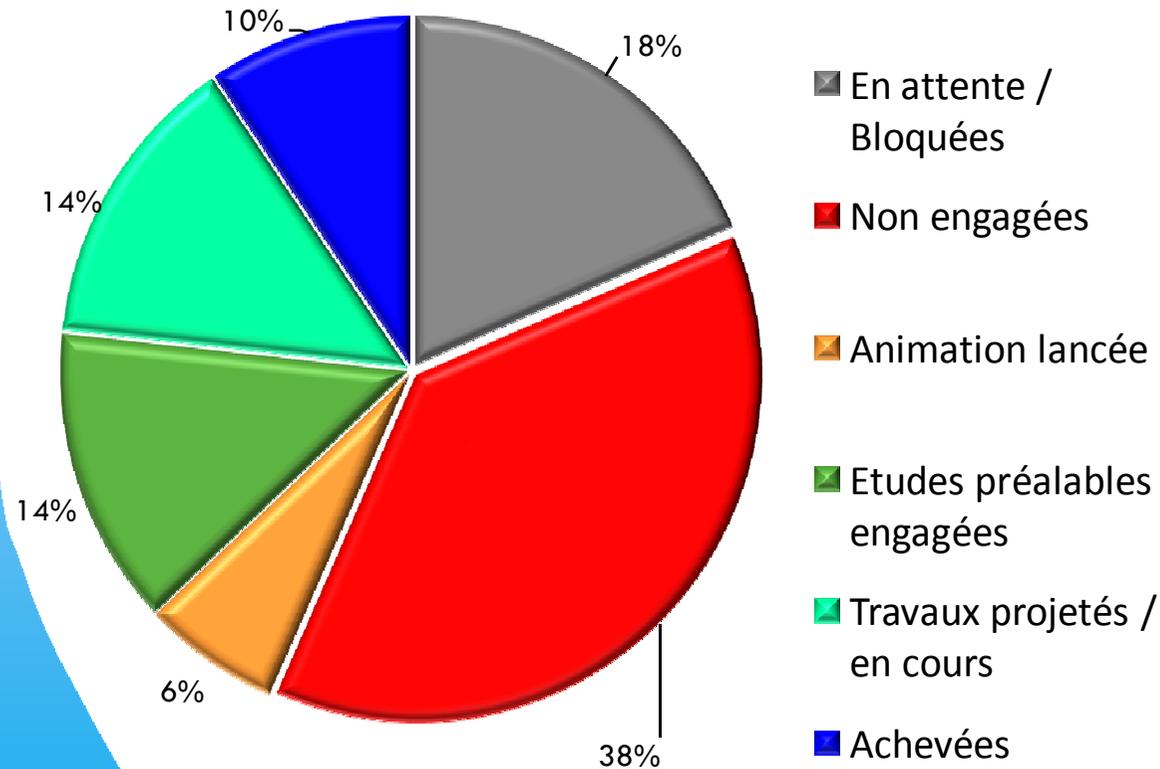


**BILAN GLOBAL DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE MISE EN
ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIÈRE
(2014-2017)**

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

Avancement global actions - fin 2016



✓ **45 % des actions engagées dont :**

- 5 % avec animation lancée,
- 15 % ayant fait l'objet d'études préalables
 - 25 % en cours de réalisation ou achevées

✓ **35 % des actions non engagées**

✓ **20 % des actions bloquées**

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Éléments financiers :

THEMATIQUE	BUDGET ESTIMATIF TOTAL	NBRE ACTIONS TOTAL	NBRE ACTIONS AVEC CONSO	BUDGET CONSOMME FIN 2014	BUDGET CONSOMME FIN 2015	BUDGET CONSOMME FIN 2016
Restauration de la continuité	16 248 119 €	60	28	369 748 €	829 084 €	1 185 578 €
Restauration des annexes du Doubs	2 551 128 €	35	7	212 970 €	309 900 €	450 528 €
Reconquête mobilité basse vallée	354 000 €	4	0		0 €	0 €
Restauration des affluents	3 163 226 €	59	14	92 053 €	198 487 €	315 031 €
Préservation / gestion zones humides	246 000 €	4	2	101 482 €	101 482 €	105 482 €
Qualité de l'eau	7 732 608 €	15	0		0 €	0 €
Animation / Communication	1 654 400 €	13	5	222 796 €	222 796 €	625 574 €
TOTAL	30 295 081 €	190	56	999 049 €	1 661 749 €	2 682 192 €

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Éléments financiers :

Financeurs	Crédits consommés fin 2016
Agence de l'Eau RMC	1 169 608 €
Région Franche-Comté	215 485 €
Région Bourgogne	37 435 €
Département du Doubs	144 204 €
Département du Jura	111 319 €
Autres financeurs	85 690 €
Maîtres d'ouvrage	918 451 €
TOTAL	2 682 192 €

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ *Restauration de la continuité piscicole au niveau de 2 petits seuils sur le Gland à Seloncourt (25)*



✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ *Restauration du ruisseau de Fraisans (39) : 1^{ère} tranche de travaux*



➔ *Mise en place d'une passe à poissons sur le barrage d'Azans (39)*

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ *Restauration de la Sablonne à Saint-Loup (39) : création d'une zone humide et restauration du lit mineur*



➔ *Programmes d'entretien et de restauration des boisements de berge sur la Sablonne (39) et la Guyotte (71)*

➔ *Valorisation écologique du plan d'eau de Sermesse (71)*

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Diverses études en cours ou réalisées

- ➔ *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques invasives (Conservatoire botanique)*
- ➔ *Restauration des boisements de berges (Chambre Régionale d'Agriculture & Conservatoire des Espaces Naturels)*
- ➔ *Améliorer la connaissance de la qualité physique et piscicole du Doubs : études réalisées par les Fédérations de pêches 25, 39 et 71*
- ➔ *Pour mieux connaître les petits affluents : études diagnostic de la Barbèche, des ruisseaux de Mancenans, des Longeaux, de Grandfontaine, de l'Etang (Fédération de pêche 25), des Doulonnes (EPTB / Fédération de pêche 39), du ruisseau de Falletans (Grand Dôle)*
- ➔ *Pour mieux connaître les milieux humides : finalisation de l'inventaire dans le Doubs et élaboration de notices de gestion sur le territoire de PMA (EPTB)*

✓ **Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau**

➤ **De multiples projets opérationnels en cours d'étude ou de conception**

- ➔ **Effacement partiel ou complet de seuils / barrages** : barrage de Beaulieu à Valentigney (PMA/EPTB), 4 seuils sur le Gland à Audincourt (EPTB / SIVU du Gland), seuil sur la Ranceuse (EPTB), clapet sur la Guyotte (EPTB / Syndicat de la Guyotte)...
- ➔ **Mise en place de passes à poissons** : 4 barrages VNF concernés sur le Doubs moyen, barrages de Moulin Brindel à Dole (EPTB), de Crissey (EDF)
- ➔ **Restauration d'annexes hydrauliques** : sablières de Bart (PMA), mortes de Dampierre (EPTB), mortes Saint-Philippe à Dole (EPTB), raie des Moutelles à Crissey (EPTB), d'Hotelans à Longwy (EPTB)
- ➔ **Pour la restauration morphologique d'affluents** : Rui. du Bié à Colombier-Fontaine (EPTB), ruisseau de Bénusse (Fédération de pêche 25), Guyotte aval (EPTB / Syndicat de la Guyotte)

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des actions bloquées ou abandonnées

- ➔ *Oppositions locales (communes, riverains, propriétaires privés ...)*
- ➔ *Problèmes de faisabilité technique (pollutions, usages liés à des barrages ...)*
- ➔ *Absence de maîtrise d'ouvrage jusqu'à présent mais la création de la GEMAPI devrait permettre d'y remédier à compter de 2018)*



✓ **Axe 2 du Contrat : amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau**

➤ **Un bilan en cours de réalisation (stage de 6 mois à l'EPTB)**

- ➔ *Recensement et traitement des nombreuses données disponibles sur la qualité de l'eau sur le territoire du Contrat*
- ➔ *Recensement des démarches d'amélioration de la qualité de l'eau existantes à divers échelles (communes, intercommunalités, régions...)*
- ➔ *Identification des principales lacunes et proposition de nouvelles actions à intégrer au Contrat de rivière*

➤ **Programme agricole**

- ➔ *Globalement, peu d'avancées pour les actions pré-identifiées (mise aux normes bâtiments d'élevage, réduction du risque de transfert de phytosanitaires, problématique du comblement des mortes par les cannes de maïs...)*
- ➔ *Une action visant à limiter le risque d'érosion des sols sur le ruisseau d'Evans en cours de définition*

✓ Axe 3 du Contrat : animation / communication / sensibilisation

➤ Animation :

➔ *Maintien et renforcement de la cellule d'animation et d'assistance technique par un AMO en charge de la conception en interne de projets « simples »*

➤ Communication :

➔ *Réalisation d'une plaquette de présentation du contrat de rivière , d'une page Facebook...*

➤ Sensibilisation :

➔ *Programme de sensibilisation des scolaires en cours*

➔ *Exposition itinérante « Le Doubs voyage, une rivière à partager » inaugurée en avril 2017 (possibilité de réserver l'exposition pour un créneau donné auprès du CPIE du Haut-Doubs)*





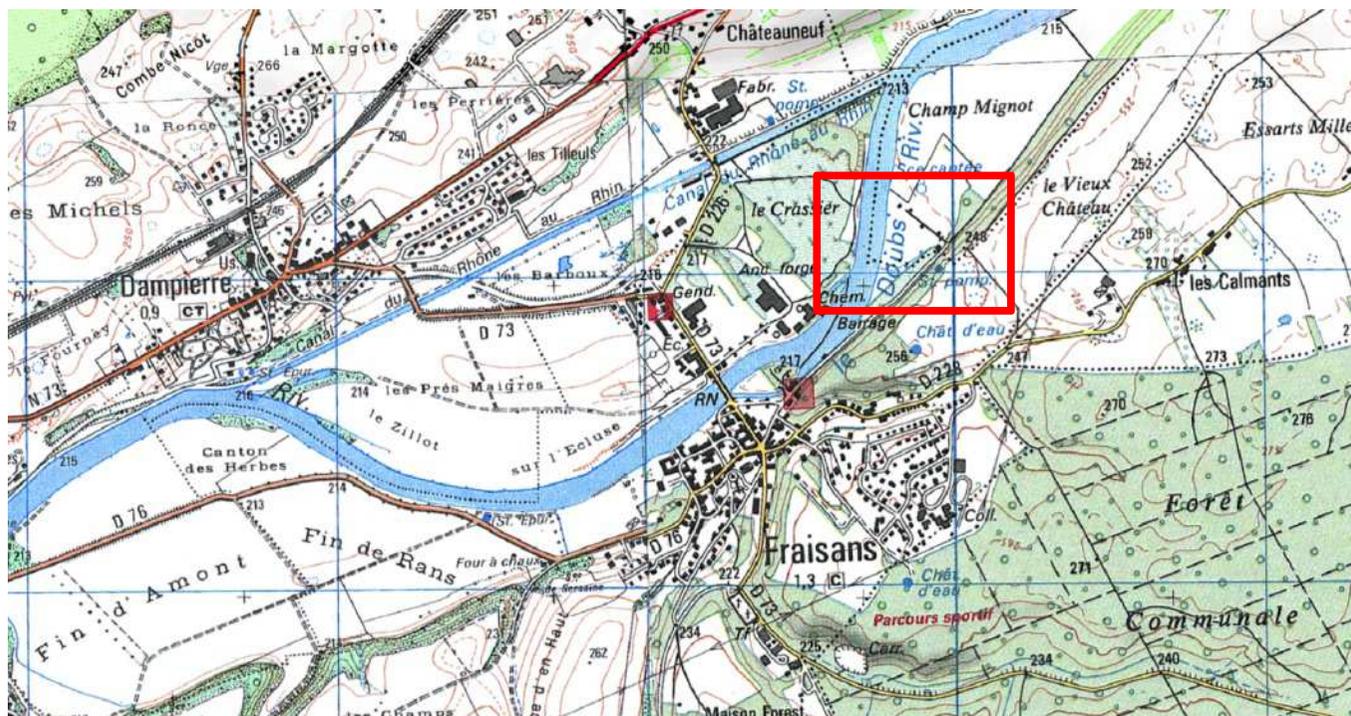
FOCUS SUR LES ACTIONS « PHARE » DE 2017

SUR LA MOYENNE VALLÉE DU DOUBS

Focus sur les actions « phare » de 2017

Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)

- Petit ruisseau d'environ 350 m de linéaire issu d'une résurgence à l'amont du bourg de Fraisans (39)
- Des eaux fraîches et pérennes toute l'année lui confère un fort potentiel piscicole (13 espèces contactées dont le toxostome)



Focus sur les actions « phare » de 2017

Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)

➤ Plusieurs dégradations néanmoins observées :

- *Fort piétinement des berges par les bovins pâturant la prairie attenante,*
- *Un lit mineur envasé (parfois plus de 60 cm) et sur-élargi par de probables curages anciens,*
- *En conséquence, des habitats aquatiques très homogènes qui limitent son potentiel.*



Focus sur les actions « phare » de 2017

Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)

➤ Une **première tranche de travaux** réalisée fin 2016 et portée par la commune de Fraisans (5 300 € financés à 80 % par l'Agence de l'eau et le département du Jura) :

- *Enlèvement des plus gros embâcles,*
- *Gestion raisonnée des boisements de berges,*
- *Création d'un abreuvoir dédié pour le bétail et mise en défens des berges.*



Focus sur les actions « phare » de 2017

Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)

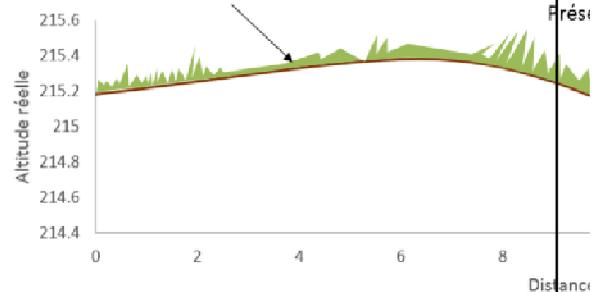
- Une **seconde tranche de travaux** prévus à l'automne 2017 (dimensionnement des aménagements et portage par l'EPTB pour un coût estimé à 35 000 €):
 - *Curage du lit mineur du ruisseau et de la petite mare attenante,*
 - *Recharge du lit en matériaux grossiers (galets, graviers) plus adaptés aux espèces présentes),*
 - *Resserrement du lit mineur par la création de banquettes végétalisées.*

Focus sur les actions « phare » de 2017

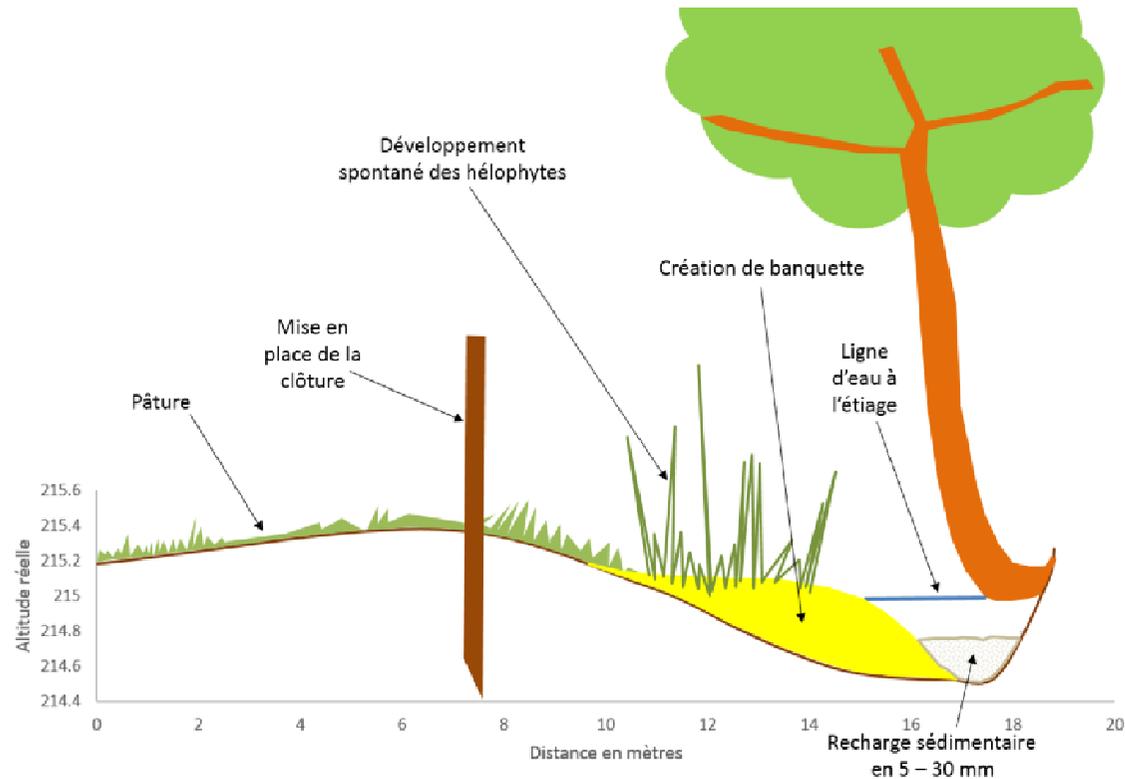
Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)



Pâturage avec piétinement impactant



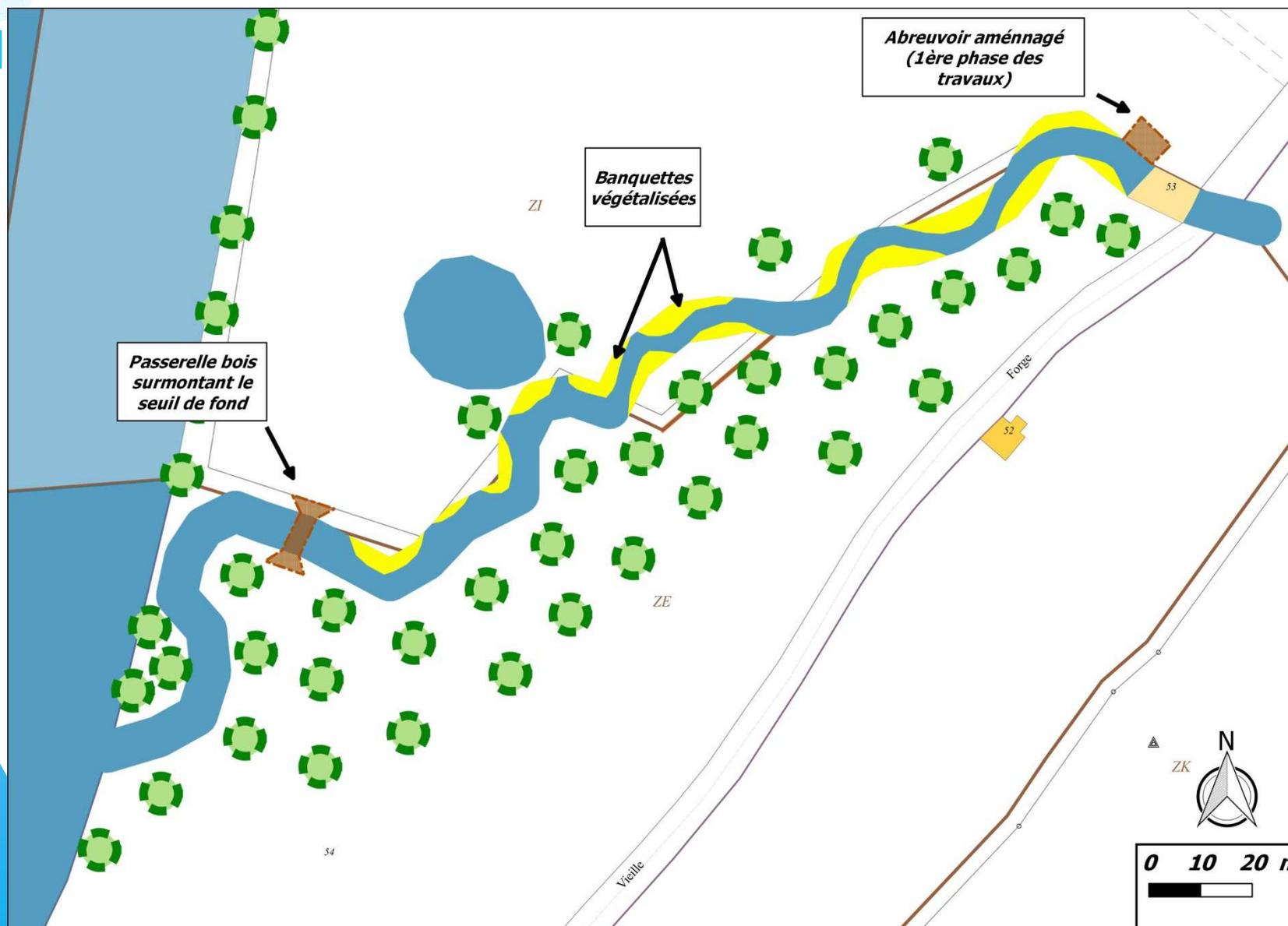
Vue et représentation schématique de la situation actuelle à l'amont de la mare



Représentation schématique de la situation projetée à l'amont de la mare

Focus sur les actions « phare » de 2017

Restauration du ruisseau du Champ Mignot à Fraisans (39)





Contrat de rivière

Vallée du Doubs
et territoires associés

PROGRAMME D' ACTIONS 2018-2020

Programme d'actions 2018-2020 - Doubs médian

Stratégie globale à l'échelle du territoire du Contrat

✓ D'une manière générale :

- Il s'agit de bâtir un **programme partagé par les principaux maîtres d'ouvrage et réactualisé** en fonction de leurs capacités financières
- **Stratégie proposée :**
 - ➔ **Maintien des actions en cours ou déjà à l'étude, et de certaines actions réalisables d'ici 2020** quand volonté d'un maître d'ouvrage
 - ➔ **Modification / ajout d'actions suite aux rendus d'études réalisées en première partie de Contrat de rivière, ou sur la base d'une demande locale spécifique**
 - ➔ **Retrait des actions réalisées, des actions abandonnées** (problèmes de faisabilité technique ou d'acceptation locale), et des **actions présentant un faible rapport coût / bénéfice écologique** (celles-ci pourront être reprogrammées ultérieurement)

Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Aménagement des barrages pour restaurer la libre circulation piscicole sur le Doubs :

- **Maintien** d'une **fiche action globale** en cas d'opportunité,
- **Actions maintenues / poursuivies** :
 - ➔ *Ouvrages classés Liste 2 (obligation réglementaire) : moulin de Cour (privé), barrages d'Avanne-Aveney (VNF – Privé), de Thoraise (VNF), de Torpes (privé), de Boussières (privé), d'Orchamps (VNF), d'Audelange (privé), de Rochefort (privé), de Dole (ville de Dole – EPTB) et de Crissez (EDF)*
- **Actions abandonnées / supprimées** :
 - ➔ *Effacement des barrages de Vermorey à Baume (refus du propriétaire) et de moulin Colombey à Deluz (faisabilité technique)*



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Restauration des boisements de berge :

➤ Actions maintenues / poursuivies :

➔ *Poursuite de la stratégie de lutte contre les invasives proposée par le CBN et organisation de formations à l'attention des élus locaux et agents techniques*



➤ Actions modifiées / ajoutées :

➔ *Actions définies suite à l'étude réalisée par la CRA et le CEN : élaboration d'outils de communication à l'attention des propriétaires, restauration de la ripisylve dans certains secteurs prioritaires, acquisition / restauration d'anciennes peupleraies*



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Création / restauration d'annexes alluviales fonctionnelles :

➤ Actions maintenues / poursuivies :

➔ *Projets en cours : restauration de la morte des illottes à Dampierre (EPTB), du Gay à Falletans (EPTB – Gd Dole), de St Philippe à Dole (EPTB – Gd Dole)*

➤ Actions sous réserve :

➔ *Restauration de 2 mortes en amont du parc Isis à Dole (Gd Dole)*

➤ Actions repoussées :

➔ *Restauration de la morte des grandes îles à Orchamps (EPTB) et des « orgeries » à Rochefort sur Nenon (EPTB – Gd Dole)*

➤ Ajout d'action :

➔ *Restauration d'un tronçon du lit mineur du Doubs entre Fraisans et Orchamps (EPTB)*



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Restauration morphologique des affluents :

➤ Actions maintenues / poursuivies :

➔ *Restauration du ruisseau de Falletans (Gd Dole) dans la traversée du village et jusqu'à sa confluence avec le Doubs,*

➤ Actions sous réserve :

➔ Restauration du rui. de la mouillère à Besançon (EPTB – Gd Besançon) : *fonction de la volonté locale*

➔ Réalisation d'une étude diagnostic sur le rui. de Nancray (Syndicat marais de Saône – EPTB) : *fonction de la volonté locale*

➤ Actions modifiées :

➔ Rui. de Grandfontaine : Suite au diagnostic mené en 2014, recherche des sources de pollutions



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Restauration morphologique des affluents :

➤ Actions modifiées :

➔ Rui. des Longeaux : Suite au diagnostic mené par la Fédération de pêche 25, définition d'un programme d'actions priorisé (Fédé / EPTB / Gd Besançon)

➔ Rui. de Bénusse : Suite au diagnostic mené par la Fédération de pêche 25, restauration de la partie médiane du cours d'eau (Fédé 25)

➔ Rui. des Doulonnes : Suite au diagnostic mené par l'EPTB en 2015, projet de restauration de la zone de confluence du ruisseau et de sa tête de bassin (EPTB)

➤ Ajout d'actions :

➔ Rui. d'Evans : Suite aux demandes locales, lancement d'études complémentaires pour 2 avant-projet de restauration (EPTB)



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ Restauration des zones humides :

➤ Action maintenue :

➔ *Mise en œuvre de plan(s) de gestion et de restauration des zones humides sur la vallée du Doubs & ses territoires associés de Bremoncourt à Saint-Vit*



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 2 : amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau

- ✓ Suites du travail réalisé dans le cadre du stage cette année :
 - Proposition d'actions à intégrer au futur programme 2018-2020, en partenariat avec les partenaires techniques et financiers
- ✓ Programme d'actions agricoles à rediscuter

Programme d'actions 2018-2020 - Doubs moyen

Axe 3 : animation / communication / sensibilisation

✓ **Animation :**

- Poursuite de l'animation et de l'assistance technique

✓ **Communication :**

- Réalisation d'un bulletin d'information dans le cadre du bilan à mi-parcours
- Organisation de journées d'échanges ou de formations à l'attention des élus du territoire

✓ **Suivi / bilan :**

- Réalisation d'une étude / bilan en fin de Contrat



Contrat de rivière

Vallée du Doubs
et territoires associés

QUESTIONS / DISCUSSION